**COMMUNE DE VAUDEVILLE**

**COMPTE RENDU du Conseil Municipal du jeudi 8 Mars 2018**

PRESENTES Mesdames : BORD Marlène, CAILLARD Laure, DIGNIEL Fabienne, MATTIUSSI Bernadette

PRESENTS Messieurs: CLEMENT Patrick, CORNEFERT Patrick, Daniel MARCHAND, Vincent STOLL.

Absent excusé :
Monsieur VOILLOT Hervé, donne pouvoir à Monsieur CORNEFERT Patrick

Absents : Monsieur GENOT Mathieu, donne pouvoir à Monsieur CLEMENT Patrick
Madame LESUEUR Karine

**Secrétaire de séance : Mesdames Bernadette MATTIUSSI et Fabienne DIGNIEL**

**Ouverture de séance : 20h35**

Approbation du dernier compte rendu « à l'unanimité»

- **Délibération 001/2018 : Encaissement chèque GROUPAMA:**

  Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque de GROUPAMA, concernant un remboursement pour un sinistre Communal d'un montant de 178.80€

  A l'unanimité, Le Conseil Municipal autorise le Maire à encaisser ce chèque.

  Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

- **Délibération 002/2018 : Subvention Examen :**

  Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité a voté l'attribution d'une subvention d'un montant de 30€ pour la réussite à un examen à :

Melle REMETTER Sarah (Brevet Professionnel)
Mr HUIN Romain (Bac Technologique)

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

- **<u>Délibération 003/2018 :</u> Souscription contrat mutualiste**

VU la délibération du Conseil d'Administration du CGD54 en date du 29/09/2012 portant sur le choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire.
VU l'exposé du Maire ;
VU les documents transmis (courrier et convention de participation) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de se joindre à la convention de participation souscrite par le CDG54 pour la couverture des risques.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10
Vote à l'unanimité des présents

- **<u>Délibération 004/2018 :</u> Vote des Subventions 2018**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2018 les subventions suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Restos du Cœur « 250 € » | Contre : 0 | Abstention : 0 | Pour : 10 |
| Ecole de Musique du Saintois « 200€ » | Contre : 0 | Abstention : 0 | Pour : 10 |
| Association La Taille « 500€ » | Contre : 1 | Abstention : 3 | Pour : 6 |

# <u>Points divers:</u>

- **<u>PLUI/COMCOM-représentants communaux</u>**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) un comité de Pilotage a été créé. Pour accompagner celui-ci, La Communauté de

Communes demande des référents communaux :
Un référent en la personne de Monsieur le Maire, et un référent volontaire (Conseil Municipal ou habitant)
S'inscrire dans cette dynamique demande un investissement sur du long terme, l'élaboration d'un PLUI nécessitant 5 années de travail et réflexion, à raison de 7 réunions par an.
Ces 35 réunions se dérouleront sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes :
Les personnes sensibilisées par ce projet (qui va impacter directement nos modes de fonctionnement et notre environnement) sont invitées à se faire connaître en mairie avant le Vendredi 16 Mars 2018.

- **Suivi travaux assainissement**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les informations concernant le suivi des travaux d'assainissement de la Commune sont disponibles sur le site de la Mairie (mairie-vaudeville e monsite) : rubrique compte rendu réunion de chantier.

Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet la version de papier est consultable en Mairie.

- **Allée des Thuyas : couverture incendie :**

Afin d'être en conformité avec la réglementation, la Commune a dû réaliser des travaux de modification d'implantation de la borne d'incendie située dans le haut de la rue de Lebeuville (carrefour Mairie) Ceci, pour répondre aux normes de couverture incendie des maisons (actuelles et à venir) Allée des Thuyas.
Le coût des travaux de raccordement par la SAUR reste à la charge de la Commune.
Par contre les travaux de terrassement ont été réalisés sans surcoût par la STPI, présente sur la Commune dans le cadre des travaux d'assainissement.

- **Bien communal : restitution du garage :**

Le garage, bien communal situé dans la cour de la Salle Polyvalente, a été gracieusement mis à disposition des locataires lors du mandat précédent.

A ce jour, des pourparlers avec les locataires occupant cet espace, ont été engagés afin que celui-ci puisse être restitué à la Commune dans le but d'y stocker du matériel

qui, faute de place, occupe en partie les bâtiments de la Mairie : décorations de Noël, panneaux électoraux, panneaux de signalisation routière etc…

Consciente de la nécessité pour les locataires de bénéficier d'un espace de stockage individuel, la Commune a engagé une réflexion pour un aménagement à venir à l'arrière de la Salle Polyvalente.

Dans cette attente, un courrier sera adressé aux locataires afin de leur indiquer à quelle date e garage devra être libéré.

- **Appartement : travaux électricité-branchement VMC :**

Récemment, à l'appartement communal du n°4 rue de Xirocourt, il a été constaté un disfonctionnement du système de VMC, dû à une utilisation non conforme à l'installation initiale. Cette utilisation non conforme a entraîné des dégradations.
Par conséquent, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à un électricien afin de modifier le branchement actuel.

- **Achat barrières de sécurité :**

Au regard des événements survenus le 05/01/2018 sur le bâtiment sis au n°1 route de CHARMES, parcelle, cadastrée Section D n°104, La Mairie a fait l'achat de barrières de sécurité pour la somme de 499,20 €. Cette mesure de prévention vise à sécuriser le périmètre communal afin de fermer l'accès aux piétons et d'empêcher le stationnement des véhicules.

- 21h50, Madame Laure CAILLARD informe Monsieur le maire et les membres du conseil qu'elle doit quitter la séance pour des raisons personnelles.

- **Fibre optique**

Le Gouvernement a décidé le déploiement du très haut débit (THD) sur l'ensemble du territoire français d'ici à 2022. Depuis fin 2016, 50 % de la population en bénéficie, avec un an d'avance sur le calendrier prévu. Outre l'enjeu économique et social de la nouvelle économie numérique, le THD va aussi désenclaver les territoires éloignés des

grandes villes en leur donnant la possibilité de participer de plain-pied aux nouvelles formes de citoyenneté.

Une convention à été signée entre le groupe LOSANGE et la commune. Pour la fin de l'été 2018 les habitants seront en mesure de bénéficier du haut débit. Un SRO « serveur de raccordement optique » sera implanté à l'entrée du village, rue de LEBEUVILLE au pied de la chambre TELECOM.

Un boitier de raccordement sera distribué sur chaque habitation, le coût sera supporté par la région grand EST. Il appartiendra aux habitants de se rapprocher de leur opérateur pour l'accès au THD.

- **<u>Concours citoyens « Un nom une place »</u>**

La population est invitée à marquer l'histoire et à proposer un nom pour la nouvelle place publique qui sera aménagée sur le site actuel de l'arrêt de bus.
Les habitants sont invités à soumettre une proposition de nom « accompagnée d'une brève explication ».
Vous pourrez déposer vos propositions dans la boite à idées qui sera installée sous l'abri bus
A l'issue de la collecte, toutes les propositions seront répertoriées sous la forme d'un tableau qui sera remis à chaque foyer. Parmi l'ensemble des propositions, Il vous sera demandé de valider celle de votre choix. Seront sélectionnées les 6 propositions ayant obtenu le plus de voix
Pour départager le vainqueur un vote sera organisé en Mairie.

Un courrier vous informant de la date du lancement et du déroulement de cette campagne sera prochainement déposé dans vos boîtes à lettres.

- **<u>VAUDEVILLE Estivales 2018:</u>**

Les Estivales de Vaudeville auront lieu dans la soirée du Vendredi 15 Juin 2018 sur la place du village.

La première partie sera animée par les enfants: une rue, des terrasses, un café, un public, des scénettes, regards croisés sur la poésie, le burlesque et le mime.

2ème partie par la compagnie des Ô qui jouera sa pièce *Sherlock Holmes, son dernier coup d'archet.* (Durée 1h15)

Cette pièce a créé l'événement 2017 et a reçu un écho unanime de la presse lors de l'ouverture du festival de ***CHALON DANS LA RUE***.

- **Ciné Débat**

Le Foyer Rural de Tantonville propose un nouveau ciné-débat Jeudi 22 mars à 20h (entrée gratuite) à la salle des fêtes autour du documentaire de Jean-Claude Poirson, *La Bataille de Florange* qui retrace la lutte des ouvriers d'Arcelor Mittal.
Un débat animé par Edouard Martin, Député Européen et ancien leader syndical d'Arcelor Mittal viendra clôturer la soirée.

- **Projet de "centrales villageoises":**

La Communauté de Communes Pays du Saintois a pour projet de créer des "centrales villageoises".
Réunion d'information ouverte à tous le Jeudi 29 Mars à 18h salle polyvalente à HAROUE.

- **Ramassage des objets hétérogènes**

**Vendredi 15 Mars 2018** « dépôts limités obligatoirement à 2m³ par foyer et par passage »

LES DECHETS **ACCEPTÉS**
les articles ménagers usuels (vaisselle, objets divers, jouets, pots, etc….)
le mobilier ménager (tables, canapés, sommiers, chaises, armoires, fauteuils, lits, …)
autres objets ménager (cycles, papier peint, revêtements de sols,…)

LES DECHETS **NON ACCEPTÉS**
les ordures ménagères
les déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux, industriels
les déchets d'équipements électriques et électroniques
les déchets dangereux (hydrocarbures, peintures, solvants, acides, …)
les déchets provenant de travaux ( isolants, plâtre, gravats, béton,…)
les déchets verts
Les contenant sous ou ayant été sous pression (bouteilles de gaz, extincteurs,…)

**Clôture de séance : 22h55**